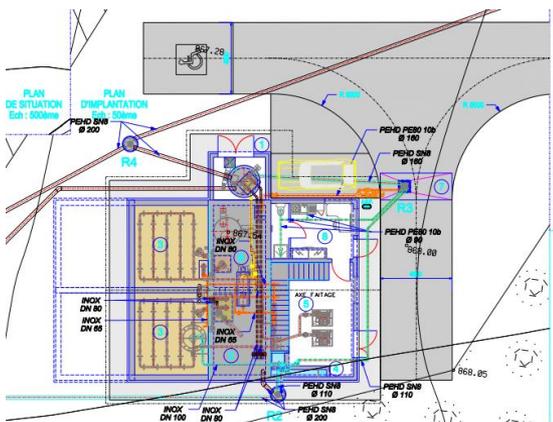


COMMUNE DE MEGEVETTE

Construction de la station d'épuration de Megevette (74) 600 EH

- Procédé biologique de type SBR BIO'S® de chez Hydréa



CARACTERISTIQUES :

- Procédé d'épuration biologique : SBR BIO'S®
- Capacité : 600 EH,
- Débit de pointe: 18 m³/h, 200 m³/j,
- Prétraitement par dégrillage de 6mm,
- Volume de SBR : 2*85 m³,
- Epaissement des boues à 6% par GDD et stockage de 60 m³,

Traitement des eaux

- Tamisage continu automatisé par dégrilleur vertical de 6m de profondeur, de maille 6 mm,
- Etage de traitement biologique par SBR BIO'S®, de 2 bassins de 85 m³
- Nouvelle conduite de rejet dans le Risse.

Traitement des boues

- Epaissement par GDD,
- Stockage 60m³,
- Evacuation en épandage et/ou compostage.

Détail de la mission

- Mission de maîtrise d'œuvre : Maitrise d'œuvre complète
- Architecte: David FERRE

MONTANT TOTAL des travaux : 991 248 €

Montant HT de la mission :

Maitrise d'œuvre **122 300 €**

Personne à contacter :

M. le Maire de Megevette, Max Meynet-
Cordonn : 06 27 66 75 80

Montmasson Ingénieurs Conseils

PAE les Glaisins - 12A rue du Pré Faucon - CS40435
74940 Annecy-le-Vieux Cedex
Tél : +33 (0)4 50 57 04 45
Fax : +33 (0)4 50 57 24 39
cabinet.montmasson@montmasson.fr



CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, **Monsieur Max MEYNET CORDONNIER, Maire de MEGEVETTE**, atteste que le **Cabinet MONTMASSON**, Ingénieurs-Conseils 12A Rue du Pré Faucon à ANNECY LE VIEUX, a assuré la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de :

Construction de la station d'épuration de Megevette – 600 EH

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

Traitement des eaux

- Tamisage continu automatisé par dégrilleur vertical de 6m de profondeur, de maille 6mm
- Etage de traitement biologique par SBR BIO'S®, de 2 bassins de 85 m³
- Nouvelle conduite de rejet dans le Risse

Traitement des boues

- Epaissement par GDD
- Stockage 60 m³
- Evacuation en épandage et/ou compostage

- **Montant des travaux:** **991 248.00 € HT**

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Mission de maîtrise d'œuvre complète.
Groupement MONTMASSON/D.FERRE.

L'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre en phase **Conception et Réalisation** nous a donné entière satisfaction, tant en ce qui concerne sa qualité que le respect des délais, les règlements ne font l'objet d'aucune difficulté.

Etabli à Megevette, Le 20 Novembre 2018
Le Maire
Pour valoir ce que de droit

Le Maire,
M. Max MEYNET-CORDONNIER

